

L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS ONF DE LA DIRECTION TERRITORIALE SUD OUEST

G&T Forêt SNAF-UNSA Forêt SNTF SNUFFEN-Solidaires

Office National des Forêts
M. le Directeur Territorial

23, bis boulevard Bonrepos
31000 Toulouse

Le 29 janvier 2010

Objet : Réunion d'information et d'échanges du 6 août 2009

Bilan de la gestion dans les forêts domaniales du Sud Ouest : moyens affectés et évolution de la récolte

Suite à notre rencontre du 6 août 2009, nous avons convenu d'apporter, à votre demande, certaines précisions quant à nos attentes précises.

Au préalable, et dans l'optique d'éventuelles futures rencontres, il nous paraît nécessaire de faire un bilan de cet échange qui se situait dans le cadre d'une tentative de reprise du dialogue social.

Historique :

Nouvellement arrivé, lors de notre première rencontre du 31 mars 2009, nous convenions de nous revoir afin de poursuivre les discussions ébauchées sur le bilan de la gestion dans les forêts domaniales du Sud Ouest : moyens affectés et évolution de la récolte (cf. votre courrier du 14 avril 2009 et 17 juin 2009).

Le 25 mai 2009 nous vous précisions déjà les éléments qui nous semblaient utiles à cette réflexion.

Bilan de cet échange du 6 août 2009 et notre sentiment :

Si peu ... que s'en est navrant.

Le temps de parole fut très majoritairement utilisé par M. le Responsable du Service Forêt pour malheureusement pas grand chose.

Comme signalé en séance, sur la forme : **aucun document transmis préalablement à la réunion**, et ce n'est pas faute de les avoir sollicités dans nos courriers précédents (25 mai 2009, 25 juin 2009, 29 juin 2009).

Sur le contenu des données remises en séance : quasiment aucune des informations demandées dans notre courrier cité précédemment. Les seules informations fournies tenaient en deux malheureux tableaux. Que penser de cela quand il s'agit de tableaux que nous aurions pu aussi bien réaliser nous même au vu des **rapports de développement annuel de la DT Sud Ouest**. Rien de plus donc que ce qui est déjà contenu dans un document de diffusion publique !

Comment ne pas s'inquiéter du si peu d'attention porté à nos demandes dans un climat de défiance et une réunion s'inscrivant dans un contexte de tentative de reprise du dialogue social !

Comme signalé en séance, il est déplorable depuis le 31 mars 2009 d'avoir attendu le 6 août pour nous indiquer qu'en fait vous souhaitiez des précisions sur notre demande, sans même avoir à minima fourni les renseignements demandés par notre courrier du 25 juin 2009. Bien maigre excuse pour masquer le peu de considération envers notre demande et notre travail de représentants du personnel.

Conformément à notre engagement, nous attendons donc de votre part les éléments complémentaires suivants :

CONCERNANT LES TRAVAUX EN FORET DOMANIALE :

Nous vous rappelons tout d'abord les éléments déjà précisés dans notre courrier du 25 mai 2009.

Par Agence, et au total pour la DT, le montant réel des travaux mis en œuvre depuis 2004. Afin de pouvoir établir un suivi cohérent, vous voudrez bien distinguer les travaux dits dentretien (ex DTE), des travaux d'investissement (ex DIT), de mobilisation des bois (ex DEO), des autres travaux exceptionnels (ex DTR).

Vous voudrez bien nous préciser également la part supplémentaire de moyens générée par la nouvelle comptabilité de l'ONF via l'intégration des forêts domaniales dans le budget d'investissement depuis 2006.

Il s'agit également, outre un bilan financier de mentionner un bilan quantitatif des travaux réalisés. Pour cela le TFR4, TFD4 annuel par Agence et pour la DT sont des éléments qui seraient utiles.

En complément, il serait utile de connaître les informations suivantes :

- en rapport avec ces données précédentes : les valeurs correspondantes dans les contrats d'objectifs de la DT, ainsi que dans le plan quinquennal de la DT.
- le montant des travaux demandés lors de la programmation annuelle par les UT, en distinguant le domaine de la maintenance du domaine, de la sylviculture, de l'infrastructure, de la gestion cynégétique et piscicole, de l'environnement, et autres travaux.

Si vous jugez utile d'aborder d'autres données permettant d'analyser l'adéquation entre les besoins exprimés et la réalisation, l'évolution depuis 5 ans tant de la quantité des travaux réalisés en forêt domaniale, que leur qualité, nous imaginons que vous ne manquerez pas de nous les communiquer pour fluidifier notre dialogue.

CONCERNANT LA MOBILISATION DES BOIS EN FORET DOMANIALE :

Nous vous rappelons tout d'abord les éléments déjà précisés dans notre courrier du 25 mai 2009

Depuis 2004, le volume prélevé par Agence, en identifiant la part des stocks dans les résultats de chaque année, et la part relevant des états d'assiettes "anticipés".

En complément, il serait utile de connaître les informations suivantes :

- la part relevant des produits accidentels
- les valeurs telles que définies dans les contrats d'objectifs de la DT Sud Ouest.

Nous remercions pas qu'il ne soit pas possible de disposer de ces éléments qui ne relèvent que d'un contrôle de gestion habituel pour une Direction Territoriale précurseur dans le projet d'établissement de l'ONF.

Dans la négative, nous ne pourrions qu'en tirer les conclusions évidentes quant à la non volonté de transparence, la non évolution de la situation et ses déclinaisons dans le "futur ex dialogue social" en DT Sud Ouest.

Espérant que ces précisions répondent à vos interrogations, nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements utiles, complémentaires pour mener à bien cette réflexion.

Copie à MM. les Préfets de Région Aquitaine et Midi Pyrénées comme suite à nos échanges et/ou rencontres passées.

Le Représentant	La Représentante	Le Représentant	Les Représentants
CGT Forêt	SNAF-UNSA-Forêt	SNTF	SNUPFEN-Solidaires
J. Buret			D. Dall'Armi
P. Hum	C. Larenaudie	C. Paugam	J.L. Pigassou